



Le Saint-Siège

BENOÎT XVI

AUDIENCE GÉNÉRALE

Place Saint-Pierre

Mercredi 14 avril 2010

Munus docendi

Chers amis,

En cette période pascale, qui nous conduit à la Pentecôte et qui nous amène également aux célébrations de clôture de l'Année sacerdotale, en programme les 9, 10 et 11 juin prochains, j'ai à cœur de consacrer encore certaines réflexions au thème du ministère ordonné, en m'arrêtant sur la réalité féconde de la configuration du prêtre au Christ Tête, dans l'exercice des *tria munera* qu'il reçoit, c'est-à-dire des trois charges d'enseigner, de sanctifier et de gouverner.

Pour comprendre ce que signifie agir *in persona Christi Capitis* - dans la personne du Christ Tête - de la part du prêtre, et pour comprendre également quelles conséquences dérivent du devoir de représenter le Seigneur, en particulier dans l'exercice de ces trois fonctions, il faut expliciter avant tout ce que l'on entend par "représentation". Le prêtre représente le Christ. Qu'est-ce que cela veut dire, que signifie "représenter" quelqu'un? Dans le langage commun, cela veut dire - généralement - recevoir une délégation de la part d'une personne pour être présente à sa place, parler et agir à sa place, car celui qui est représenté est absent de l'action concrète. Nous nous demandons: le prêtre représente-t-il le Seigneur de la même façon? La réponse est non, car dans l'Eglise, le Christ n'est jamais absent, l'Eglise est son corps vivant et le Chef de l'Eglise c'est lui, présent et œuvrant en elle. Le Christ n'est jamais absent, il est même présent d'une façon totalement libérée des limites de l'espace et du temps, grâce à l'événement de la Résurrection,

que nous contemplons de façon spéciale en ce temps de Pâques.

C'est pourquoi, le prêtre qui agit *in persona Christi Capitis* et en représentation du Seigneur, n'agit jamais au nom d'un absent, mais dans la Personne même du Christ ressuscité, qui se rend présent à travers son action réellement concrète. Il agit réellement et réalise ce que le prêtre ne pourrait pas faire: la consécration du vin et du pain, afin qu'ils soient réellement présence du Seigneur, absolution des péchés. Le Seigneur rend présente son action dans la personne qui accomplit ces gestes. Ces trois devoirs du prêtre - que la Tradition a identifiés dans les diverses paroles de mission du Seigneur: enseigner, sanctifier, et gouverner - dans leur distinction et dans leur profonde unité, sont une spécification de cette représentation concrète. Ils représentent en réalité les trois actions du Christ ressuscité, le même qui aujourd'hui, dans l'Eglise et dans le monde, enseigne et ainsi fait naître la foi, rassemble son peuple, crée une présence de la vérité et construit réellement la communion de l'Eglise universelle; et sanctifie et guide.

Le premier devoir dont je voudrais parler aujourd'hui est le *munus docendi*, c'est-à-dire celui d'enseigner. Aujourd'hui, en pleine urgence éducative, le *munus docendi* de l'Eglise, exercé de façon concrète à travers le ministère de chaque prêtre, apparaît particulièrement important. Nous vivons dans une grande confusion en ce qui concerne les choix fondamentaux de notre vie et les interrogations sur ce qu'est le monde, d'où il vient, où nous allons, ce que nous devons faire pour accomplir le bien, la façon dont nous devons vivre, quelles sont les valeurs réellement pertinentes. En relation à tout cela, il existe de nombreuses philosophies opposées, qui naissent et qui disparaissent, créant une confusion en ce qui concerne les décisions fondamentales, comme vivre, car nous ne savons plus, communément, par quoi et pour quoi nous avons été faits et où nous allons.

Dans cette situation se réalise la parole du Seigneur, qui eut compassion de la foule parce qu'elle était comme des brebis sans pasteur (cf. Mc 6, 34). Le Seigneur avait fait cette constatation lorsqu'il avait vu les milliers de personnes qui le suivaient dans le désert car, face à la diversité des courants de cette époque, elles ne savaient plus quel était le véritable sens de l'Ecriture, ce que disait Dieu. Le Seigneur, animé par la compassion, a interprété la parole de Dieu, il est lui-même la parole de Dieu, et il a ainsi donné une orientation. Telle est la fonction *in persona Christi* du prêtre: rendre présente, dans la confusion et la désorientation de notre époque, la lumière de la parole de Dieu, la lumière qui est le Christ lui-même dans notre monde. Le prêtre n'enseigne donc pas ses propres idées, une philosophie qu'il a lui-même inventée, qu'il a trouvée ou qui lui plaît; le prêtre ne parle pas de lui, il ne parle pas pour lui, pour se créer éventuellement des admirateurs ou son propre parti; il ne dit pas des choses qui viennent de lui, ses inventions, mais, dans la confusion de toutes les philosophies, le prêtre enseigne au nom du Christ présent, il propose la vérité qui est le Christ lui-même, sa parole, sa façon de vivre et d'aller de l'avant. Pour le prêtre vaut ce que le Christ a dit de lui-même: "Mon enseignement n'est pas le mien" (Jn 7, 16); c'est-à-dire que le Christ ne se propose pas lui-même, mais, en tant que Fils, il est la voix, la parole du Père. Le prêtre doit lui aussi toujours parler et agir ainsi: "Ma doctrine n'est pas la mienne, je ne diffuse pas mes idées ou ce qui me plaît, mais je suis la bouche et le cœur du Christ

et je rends présente cette doctrine unique et commune, qui a créé l'Eglise universelle et qui crée la vie éternelle".

Ce fait, c'est-à-dire que le prêtre ne crée pas et ne proclame pas ses propres idées dans la mesure où la doctrine qu'il annonce n'est pas la sienne, mais du Christ, ne signifie pas, d'autre part, qu'il soit neutre, une sorte de porte-parole qui lit un texte dont il ne prend peut-être pas possession. Dans ce cas aussi, vaut le modèle du Christ, qui a dit: Je ne m'appartiens pas et je ne vis pas pour moi, mais je viens du Père et je vis pour le Père. C'est pourquoi, dans cette profonde identification, la doctrine du Christ est celle du Père et il est lui-même un avec le Père. Le prêtre qui annonce la parole du Christ, la foi de l'Eglise et non ses propres idées, doit aussi dire: Je ne m'appartiens pas et je ne vis pas pour moi, mais je vis avec le Christ et du Christ et ce qu'a dit le Christ devient donc ma parole, même si elle n'est pas la mienne. La vie du prêtre doit s'identifier au Christ et, de cette manière, la parole qui n'est pas sienne, devient toutefois une parole profondément personnelle. Saint Augustin, sur ce thème, a dit en parlant des prêtres: "Et nous, que sommes nous? Des ministres (du Christ), ses serviteurs; car ce que nous vous distribuons n'est pas à nous, mais nous le tirons de Lui. Et nous aussi nous vivons de cela, car nous sommes des serviteurs, comme vous" (*Discours 229/E, 4*).

L'enseignement que le prêtre est appelé à offrir, les vérités de la foi, doivent être intériorisées et vécues dans un intense chemin spirituel personnel, de manière à ce que le prêtre entre réellement en profonde communion intérieure avec le Christ lui-même. Le prêtre croit, accueille et cherche à vivre, avant tout comme sien, ce que le Seigneur a enseigné et que l'Eglise a transmis, dans ce parcours d'identification avec le propre ministère dont saint Jean-Marie Vianney est le témoin exemplaire (cf. *Lettre pour l'indiction de l'Année sacerdotale*). "Unis dans la même charité - affirme encore saint Augustin - nous sommes tous des auditeurs de celui qui est pour nous dans le ciel l'unique Maître" (*Enarr. in Ps. 131, 1. 7*).

La voix du prêtre, par conséquent, pourrait souvent sembler la "voix de celui qui crie dans le désert" (Mc 1, 3); mais c'est précisément en cela que consiste sa force prophétique: dans le fait de ne jamais être homologué, ni homologable, à aucune culture ou mentalité dominante, mais de montrer l'unique nouveauté capable d'opérer un profond et authentique renouveau de l'homme, c'est-à-dire que le Christ est le Vivant, il est le Dieu proche, le Dieu qui œuvre dans la vie et pour la vie du monde et nous donne la vérité, la manière de vivre.

Dans la préparation attentive de la prédication des jours de fête, sans exclure celle des autres jours, dans l'effort de formation catéchétique, dans les écoles, dans les institutions académiques et, de manière particulière, à travers ce livre non écrit qu'est sa vie même, le prêtre est toujours "professeur", il enseigne. Mais pas avec la présomption de qui impose ses propres vérités, avec l'humble et joyeuse certitude de celui qui a rencontré la Vérité, en a été saisi et transformé, et ne peut donc pas manquer de l'annoncer. En effet, personne ne peut choisir le sacerdoce seul, ce n'est pas une manière de parvenir à une sécurité dans la vie, de conquérir une position sociale:

personne ne peut se le donner, ni le rechercher seul. Le sacerdoce est la réponse à l'appel du Seigneur, à sa volonté, pour devenir des annonciateurs non d'une vérité personnelle, mais de sa vérité.

Chers confrères prêtres, le peuple chrétien nous demande d'entendre dans nos enseignements la doctrine ecclésiale authentique, à travers laquelle pouvoir renouveler la rencontre avec le Christ qui donne la joie, la paix, le salut. Les Saintes Ecritures, les écrits des Pères et des Docteurs de l'Eglise, le catéchisme de l'Eglise catholique constituent à cet égard, des points de référence indispensables dans l'exercice du *munus docendi*, si essentiel pour la conversion, le chemin de foi et le salut des hommes. "Ordination sacerdotale, veut dire: être immergés [...] dans la Vérité" (*Homélie lors de la Messe chrismale, 9 avril 2009*), cette Vérité qui n'est pas simplement un concept ou un ensemble d'idées à transmettre et à assimiler, mais qui est la Personne du Christ, avec laquelle, pour laquelle et dans laquelle vivre et c'est ainsi, nécessairement, que naît aussi l'actualité et l'aspect compréhensible de l'annonce. Seule cette conscience d'une Vérité faite Personne dans l'Incarnation du Fils justifie le mandat missionnaire: "Allez dans le monde entier, proclamez l'Evangile à toute la création" (Mc 16, 15). C'est uniquement s'il est la Vérité qu'il est destiné à toute créature, et il n'est pas l'imposition de quelque chose, mais l'ouverture du cœur à ce pour quoi il est créé.

Chers frères et sœurs, le Seigneur a confié aux prêtres une grande tâche: être des annonciateurs de Sa Parole, de la Vérité qui sauve; être sa voix dans le monde pour porter ce qui sert au vrai bien des âmes et à l'authentique chemin de foi (cf. 1 Co 6, 12). Que saint Jean-Marie Vianney soit un exemple pour tous les prêtres. Il était un homme d'une grande sagesse et d'une force héroïque pour résister aux pressions culturelles et sociales de son époque afin de pouvoir conduire les hommes à Dieu: simplicité, fidélité et immédiateté étaient les caractéristiques essentielles de sa prédication, ainsi que la transparence de sa foi et de sa sainteté. Le peuple chrétien en était édifié et, comme c'est le cas pour les maîtres authentiques de notre temps, il y reconnaissait la lumière de la Vérité. Il y reconnaissait, en définitive, ce que l'on devrait toujours reconnaître chez un prêtre: la voix du Bon Pasteur.

* * *

C'est avec joie que j'accueille ce matin les pèlerins francophones, en particulier les groupes de jeunes et les paroisses. En ce temps pascal, je vous invite à prier pour vos prêtres et à collaborer avec eux à l'annonce de l'Évangile. Avec ma Bénédiction apostolique!

Le Saint-Père exprime sa proximité pour les populations frappées par un violent tremblement de terre en Chine:

Ma pensée va vers la Chine et aux populations frappées par un violent tremblement de terre, qui a

provoqué de nombreuses pertes en vie humaines, des blessés et d'immenses dégâts. Je prie pour les victimes et j'exprime ma proximité spirituelle aux personnes frappées par une catastrophe si grave: j'implore de Dieu pour elles le réconfort dans la souffrance et le courage dans ces adversités. Je souhaite que ne manque pas la solidarité commune.

© Copyright 2010 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana